

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

**Arrêté du 21 août 2019 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Thonon les Bains**

NOR : JUS B 19 24 936 A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 27 septembre 2019, mis fin aux fonctions de Madame Marianne CORRAND (DOURY), greffière, en sa qualité de régisseuse titulaire au tribunal d'instance de Thonon Les Bains.

Article 2

Madame Daisy CUBY, greffière, est, à compter du 27 septembre 2019, nommée à titre exceptionnel pour la période du 27 septembre 2019 au 31 décembre 2019, régisseuse intérimaire au tribunal d'instance de Thonon Les Bains.

Article 3

Il est, à compter du 27 septembre 2019, mis fin aux fonctions de Madame Daisy CUBY, greffière, en sa qualité de régisseuse suppléante au tribunal d'instance de Thonon Les Bains.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Chambéry, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 21 août 2019

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation, la cheffe du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,



Aude TORCHY